

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs, tenue à son siège social situé au 55, rue Court, Granby, mardi 13 novembre 2018, à 19 h 30.

**Sont présents, Mesdames et Messieurs les commissaires :**

Paul Sarrazin	Président
France Choinière	Vice-présidente
Jeannine Barsalou	
Georgette Beauregard Boivin	
Claude Dubois	
Marc Gagnon	
Danny Lamoureux	
Pierre Lavoie	
Claude Nadeau	
Geneviève Perron	
Serge Poirier	
Mélanie Huard	Commissaire-parent CCSEHDAA
Suzie Lambert	Commissaire-parent au secondaire
Pascal Lavigne	Commissaire-parent

**Commissaires absents :**

Marilyne Lafrance	
Marie Claude Noiseux	
Charles Leblond	Commissaire-parent au primaire

**Sont également présents :**

Eric Racine	Directeur général
Alain Bachand	Directeur général adjoint
Me Katherine Plante	Secrétaire générale
Lynda Bonneau	Directrice, services éducatifs
Mario Beauvais	Directeur, service des ressources matérielles
Paule-Andrée Bouvier	Directrice, communications et des affaires corporatives
Pascale Lapierre	Directrice, service des ressources humaines
Nathalie Paré	Directrice, service des ressources financières
Guy Tardif	Directeur, service des technologies de l'information et de l'organisation scolaire

**I. OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

Le Président, Monsieur Paul Sarrazin, ouvre la séance et constate le quorum.

21CC1819-027

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur Marc Gagnon appuyé par Monsieur Serge Poirier

**D'ADOPTER** l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

### 3. **PAROLE AUX ÉLÈVES ET AU PUBLIC**

Aucune prise de parole.

### 4. **POINTS DE DÉCISIONS**

#### 4.1 **POLITIQUE 3.1 – PLANIFICATION FINANCIÈRE ET BUDGÉTISATION**

21CC1819-028

##### 4.1.1 **ÉTATS FINANCIERS 2017-2018 ET RAPPORT DE L'AUDITEUR EXTERNE**

**CONSIDÉRANT** l'application de l'article 286 de la *Loi sur l'instruction publique* qui prévoit que « le directeur général soumet l'état financier et le rapport du vérificateur externe au conseil des commissaires, à la première séance qui suit d'au moins 15 jours la date de la réception de ce rapport » ;

**CONSIDÉRANT** l'audit des états financiers effectué par la firme Raymond Chabot Grant Thornton ;

**CONSIDÉRANT** le rapport soumis des auditeurs externes daté du 12 octobre 2018 présentant les états financiers 2017-2018 ;

**CONSIDÉRANT** l'avis public publié le 23 octobre 2018 et le dépôt de la synthèse des états financiers sur le site internet de la Commission scolaire en date du 5 novembre 2018 ;

**CONSIDÉRANT** l'analyse effectuée par le comité de vérification en date du 13 novembre 2018 ;

**CONSIDÉRANT** les explications fournies par les auditeurs en séance de travail du Conseil des commissaires, le 13 novembre 2018 ;

Il est proposé par Monsieur Pierre Lavoie et appuyé par Monsieur Claude Dubois

# 36-01-30-008

**DE PRENDRE ACTE** du dépôt des états financiers et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier terminé le 30 juin 2018.

Adopté à l'unanimité.

21CC1819-029

### 5. **LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Madame Georgette Beaugard Boivin et appuyé par Monsieur Claude Dubois.

**DE LEVER** la séance extraordinaire à 19 h 34.

Adopté à l'unanimité.

---

 Président

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

---

 Secrétaire générale

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"